



COMMUNE DE DOURGNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 1er juillet 2024
N° 20240701DL46

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Date de la convocation : 25/06/2024

Date d'envoi : 26/06/2024

OBJET : SUBVENTIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le premier juillet à 18h30,

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Gabriel PUJOL, sous la Présidence de Madame COUGNAUD Dominique, Maire,

Présents : Mme COUGNAUD Dominique, Maire.
 Mme BOURDIN Danielle, M. COLLOT Adrien, Adjoints
 Mmes FOURNES Véronique, HERNANDEZ Gisèle, MONTAGNÉ Isabelle, LANDESSE Corinne, TERRAL Patricia,
 M. MONTAGNÉ Patrick, Conseillers

Excusés : Mme DIOT Stéphanie (Procuration V. FOURNES), M. BEILLARD Adrien (Procuration A. COLLOT), S. POIREL

Absents : M. BARTOLO Thibaud

Secrétaire de séance : Mme MONTAGNÉ Isabelle, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

Madame le Maire fait part au Conseil de la demande de Mme BOUSQUET, Professeure documentaliste au Collège Madeleine CROS : elle souhaite permettre aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème} d'apprendre les bases de la photographie afin de créer mais aussi d'exercer leur esprit critique face aux images de leur quotidien.

Son projet « Un atelier photo numérique » a vu le jour durant l'année scolaire 2023-2024, et a permis à 9 adolescents de créer une exposition photographique qui était visible jusqu'au 26 juin et que nous avons pu découvrir dans les locaux du Collège. Toutefois, étant diplômée de l'Ecole Nationale de l'Audiovisuel de Toulouse, elle souhaiterait acquérir 4 appareils photos afin de permettre des réalisations plus qualitatives que celles faites avec de vieux smartphones.

Elle a donc ouvert une campagne de fonds participatif pour le financement de ces appareils photos, et nous sollicite également.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

- **ACCORDE** une subvention de 100 € au Collège Madeleine Cros pour participation au projet « d'atelier photo numérique »

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Isabelle MONTAGNÉ

Le Maire,

Dominique COUGNAUD

